



Épisode de pollution

Communiqué de Prévision d'un Épisode de pollution persistant ozone
En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Airparif prévoit pour le 24 juillet 2018 un épisode de pollution persistant pour l'ozone en Île-de-France

Niveaux de pollution

Selon les prévisions d'Airparif :

Pour l'ozone, le niveau d'information de 180µg/m³ pendant 1h devrait être dépassé demain le 24 juillet 2018.

Le niveau maximum prévu demain en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre : 180µg/m³ et 210µg/m³.

Cet épisode de pollution est marqué par sa persistance puisque les niveaux dépassent le seuil d'information depuis plusieurs jours.

Conditions du dépassement

- Zone géographique concernée : L'Île-de-France

- Durée prévue du dépassement :

Au moins 1 heure

- Conditions météorologiques de ce dépassement :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 31°C
- vitesse et direction de vent : 1 à 4 m/s de secteur nord-est
- inversion de température : Non

- Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement :

Stabilisation

Informations complémentaires

Conformément à l'arrêté interpréfectoral du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information-recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution en région d'Île-de-France, le préfet de Police engagera ce jour les actions d'information ainsi que les recommandations sanitaires et comportementales visant à limiter les émissions de polluants atmosphériques.

Après consultation du comité des élus en début d'après-midi, il pourra également décider la mise en œuvre de mesures réglementaires d'urgence.

Préfecture de Police

01.53.71.53.71

Airparif : Association loi 1901, agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

Tél : 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)
Fax : 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : www.airparif.fr

Informations transmises et validées par : Patrick GARNOUSSI